



Le 04 septembre 2016

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, nous sommes heureux d'accueillir toutes celles et ceux qui, avant d'adhérer, viennent découvrir l'ambiance du Club en se joignant aux Cyclotouristes licenciés. En espérant qu'ils (qu'elles) y aient trouvé du plaisir, et l'envie de faire partie du Club.

Pour adhérer au Club, ou renouveler votre inscription (pour les "anciens"), c'est simple. Pour vous aider, vous trouverez en pièces-jointes les documents et les informations utiles : fiche d'inscription, les tarifs appliqués pour la saison 2017, la charte du cyclotouriste, la fiche examen médical (que votre médecin pourra utiliser s'il le souhaite), la fiche à signer, quelques pages du contrat fédéral Allianz.

Quelques précisions:

- les licences FFCT sont définies par le "Braquet". A chaque formule, correspond un niveau de "garantie et d'indemnisation
- dans nos tarifs, nous n'avons pas retenu la formule mini-braquet (car ne couvre pas les accidents corporels, assistance rapatriement,..)
- dans notre tarif, le coût mentionné dans la colonne FFCT inclus le coût de l'assurance Allianz.
- en règle générale, la plupart des Cyclos prennent la formule Petit Braquet. La formule Grand Braquet est souscrite par des cyclos désirant assurer leur matériel (vélo, vêtements, GPS). Le choix est personnel. A titre indicatif, à l'ASO Cyclo, pour 20 licenciés, 18 prennent le "Petit Braquet".
- l'adhésion à l'ASO est obligatoire, individuelle et annuelle (voir coût sur la feuille d'inscription) et permet d'accéder et de s'inscrire à toutes autres activités.
- le chèque global (adhésion ASO + adhésion section Cyclo): à l'ordre de ASO.
- le certificat médical est obligatoire pour l'obtention de la licence.

Bien cordialement, et à très bientôt.

Bernard Thibault  
Président du Club Cyclotourisme  
06 86 30 58 77

Site du club : <http://cyclaso.chez.com>